



Quadient candidate au pilote de la DGFIP en vue d'être Plateforme de Dématérialisation Partenaire en 2024

- **Quadient a d'ores et déjà déposé son dossier de candidature auprès de l'Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat (AIFE) pour la phase pilote de janvier 2024**

Paris, le 19 juillet 2023

Quadient (Euronext Paris : QDT), un leader dans les technologies de dématérialisation et de gestion des factures et communications clients, annonce avoir déposé son dossier de candidature pour la phase pilote devant démarrer en janvier 2024, dans le cadre du processus d'immatriculation par l'administration fiscale en tant que « Plateforme de Dématérialisation Partenaire » (PDP). La phase pilote doit se faire avec des clients identifiés parmi les milliers d'entreprises françaises utilisatrices des solutions Quadient, pour préparer la mise en œuvre de la loi sur la dématérialisation des factures entrant en vigueur à l'été 2024.

Quadient se positionne donc comme partenaire de confiance pour accompagner la digitalisation des entreprises, et finalise également sa candidature en vue de son immatriculation en tant que PDP pour offrir une solution sécurisée et intégrée avec leurs outils de gestion et de facturation existants.

Les plateformes de dématérialisation seront un maillon essentiel dans la transmission électronique des factures interentreprises (B2B) et des données des entreprises à l'administration française à partir de juillet 2024. Celles qui seront reconnues par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), à la suite d'une procédure officielle d'immatriculation, assureront la sécurité et l'intégrité des factures en gérant leur transmission entre les fournisseurs et leurs clients, et permettront d'extraire des données fiscales pour les transmettre électroniquement à l'administration française.

« Nous saluons le contexte de la loi de Finances, qui permet d'accélérer la transition digitale des entreprises et sécuriser les échanges transactionnels. Forts de notre expertise historique dans la gestion et la dématérialisation des factures, nous présentons tout naturellement notre candidature à être une PDP immatriculée auprès de la DGFIP pour aider les entreprises à se mettre en conformité avec les futures obligations réglementaires de l'administration fiscale », explique Stéphanie Auchabie, Directrice des Opérations Quadient France-Benelux. « Nous sommes impatients de tester en avant-première les connexions avec le portail public de facturation et nos clients, et espérons ainsi être retenus en tant que pilote par l'AIFE. En offrant une solution sécurisée et fluide, nous simplifions la dématérialisation des factures et facilitons la transmission des données fiscales à l'administration pour nos clients actuels et futurs, pour une transition sereine vers la digitalisation de leurs factures ».

Quadient accompagne depuis de nombreuses années les entreprises de toutes tailles dans l'automatisation et la dématérialisation de leurs factures clients et factures fournisseurs, et reste engagée à leurs côtés dans leur transition vers la mise en conformité à la nouvelle réglementation. Pour découvrir les sept points-clés à connaître avant l'échéance de juillet 2024, rendez-vous sur <https://www.quadient.com/fr/blog/7-points-a-maitriser-facturation-electronique>.

À propos de Quadient

Quadient est à l'origine des expériences client les plus significatives. En se concentrant sur trois grands domaines d'activité, l'Automatisation Intelligente des Communications, les Consignes Colis automatiques et les Solutions liées au Courrier, Quadient aide quotidiennement des centaines de milliers d'entreprises à construire des liens durables avec leurs clients et à leur offrir une expérience client d'exception, dans un monde où les interactions se doivent d'être toujours plus connectées, personnelles et mobiles. Quadient est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris (QDT) et fait partie des indices CAC® Mid 60 et EnterNext® Tech 40. Les actions Quadient sont éligibles au PEA-PME.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AUTOMATISATION INTELLIGENTE DES
COMMUNICATIONS

quadient
Because connections matter.

Pour plus d'informations sur Quadient, visitez www.quadient.com/fr-FR.

Contacts Presse

Quadient

Nathalie Labia, Communication Externe

01 70 83 18 53 - n.labia@quadient.com

Agence LaSuite&Co

Perrine Soymié – 06.45.33.72.18 – perrine.soymie@lasuiteandco.com

Alexandra Leoni – 06 76 88 98 17 - alexandra.leoni@lasuiteandco.com

Alexandre Ghaffari – 06.15.86.94.18 - alexandre.ghaffari@lasuiteandco.com